



P.P.L.D.

Parti Panafricain pour les Libertés et le Développement
Unité de tous- Solidarité de tous- Prospérité pour tous

PRESIDENCE

SECRETARIAT GENERAL

N° 009/P/SG. 20

Bangui, 06 FEV 2020

Le Président du Parti Panafricain pour
les Libertés et le Développement
(PPLD)

A

Son Excellence Monsieur l'Ambassadeur de France
en Centrafrique
BANGUI

Objet : Les motifs cachés du refus de visa d'entrée
En France

Excellence,

« Lorsque vous ne trouvez pas de solutions aux petits feux de brousse, attendez-vous à ce qu'ils brûlent, se retrouvent et déclenchent un feu de forêt » (dixit : Sosthène GUETEL DILAMKORO)

De ma naissance à ce jour je n'ai jamais séjourné en France ni solliciter un visa d'entrée dans votre pays.

C'est donc à la faveur de mon gendre, ressortissant français qui a demandé et obtenu de s'unir à ma première fille que cette opportunité s'est présentée.

Parti Panafricain pour les Libertés et le Développement (PPLD)
Tel : +236 75 50 74 99 / 72 17 17 07

Siège Provisoire Quartier Gobongo 3 (BANGUI)
Email : panafs2018@gmail.com / guetel@yahoo.fr

La célébration du mariage étant prévue pour le 08 février 2020 en France, mon gendre a insisté pour que je sois présent à la cérémonie.

Le billet d'avion et la réservation d'hôtel pour un (01)mois sont pris en charge par la belle-famille.

Des démarches ont été régulièrement entreprises au niveau du Consulat en vue de la délivrance du visa d'entrée en France.

Le rendez-vous au Consulat a été pris pour le lundi 20 janvier 2020 à 09 heures et les pièces présentées ont été validées.

A ma grande surprise, le 28 janvier 2020 lorsque je m'étais présenté à nouveau pour le retrait de mon Passeport, c'est une notification de refus de visa qu'on m'a demandé de signer au motif que je n'aurais pas fourni la preuve que je disposerai de moyens de subsistance suffisants pour la durée du séjour envisagé (alors que mon séjour devrait être pris en charge entièrement par la belle-famille), ou encore de moyens pour le retour (alors que dans le dossier présenté figurait bien un billet d'avion Aller-Retour sur le vol Air-France payé par mon gendre et le départ confirmé)

Suite à l'intervention d'une personnalité de bonne volonté, le Premier Conseiller près de votre Ambassade a pris les motifs et demandé à ce qu'un complément d'information soit fourni par moi à savoir :

- Présenter mon relevé bancaire avec l'équivalent de 80 euros par jour soit 2.400 euros pour la durée de mon séjour ;
- Revoir la formulation de la réservation d'hôtel ;
- Demander à mon gendre qui en apprenant la nouvelle du refus aurait manifesté sa colère à travers un email envoyé depuis la France à Madame le Consul de s'excuser.

Sur le premier point, en appui du premier relevé qui n'était que celui du compte courant sur lequel transitait mon salaire mensuel, je dus présenter deux autres relevés de compte d'épargne de l'ECOBANK et de la CBCA soit un total de 3048 euros. Avec le versement qui a été effectué après, ce cumul est passé à 3.963 euros.

Sur le second point j'ai fourni la preuve de la Facture pro-forma de réservation-confirmation d'hôtel pour la période allant du 04 février au 08 mars 2020 car à cette date je devais quitter pour regagner Paris et prendre mon vol de retour.

Sur le troisième point, mon gendre a humblement accepté de réécrire à Madame le Consul une lettre d'excuse.

Croyant le problème réglé, il m'a été une fois de plus notifié un refus catégorique.

Excellence,

Après moult réflexions, j'en suis parvenu à comprendre que les motifs du rejet sont ailleurs que dans le dossier.

Je les ai retrouvés dans mon engagement politique et du fait de l'idéologie du panafricanisme que je défends.

En me référant au discours du Président Français au sommet de l'OTAN où il a fait mention de la montée du sentiment anti-français venant du cercle des panafricanistes, j'ai compris qu'à l'instar de Nathalie YAMB, de KEMI SEBA, et tant d'autres les panafricanistes sont déclarés persona non grata en France.

En République Centrafricaine, rassurez-vous Monsieur l'Ambassadeur le sentiment anti-français est réel et palpable.

Mais il faut distinguer la France des peuples qui croupit sous la misère et dont le combat s'identifie au nôtre à l'image des gilets-jaunes et autres manifestants sur la Loi sur la retraite et la France institutionnelle des oligarques impénitents qui n'ont pas encore compris que les temps ont changé, qui refusent tous droits aux Africains à la Liberté et à l'Emancipation que nous combattons.

C'est dire Monsieur l'Ambassadeur que nous Africains, Centrafricains avons droit à un minimum de respect.

Utiliser des moyens comme le refus du visa à ceux qui en ont droit ne peut qu'accentuer davantage le sentiment anti-français et nous ne souhaitons pas que lorsqu'on va réécrire l'histoire des relations franco-centrafricaines que votre nom soit cité parmi ceux qui auront contribué à mettre à mal ou à bien ajuster ces relations aux circonstances.

Je suis fonctionnaire centrafricain et leader d'un Mouvement politique. A ce titre je n'ai pour l'instant aucun motif de m'expatrier ou de m'infiltrer en France.

C'est bien dommage que vous allez m'empêcher le 08 février 2020 de prendre la main de ma fille pour la donner à l'homme qu'elle a librement choisi.

Quant à moi je serai prêt à accueillir les bras ouverts mon gendre Français et à lui assurer le mieux que je pourrai à son arrivée à Bangui.

Une fois de plus je vous prie Monsieur l'Ambassadeur de prendre en considération l'esprit de la citation que je vous ai mise en début de ma correspondance pour éviter à l'avenir

que la multiplication de ces décisions irrévérencieuses ne puissent contribuer à accentuer le sentiment anti-français en République Centrafricaine en particulier et en Afrique en général.

NON A LA VIOLENCE SOUS TOUTES SES FORMES, OUI A L'AMITIE VERITABLE ET SINCERE ENTRE LES PEUPLES.

Je termine en vous annonçant que dès lundi cette correspondance sera rendu publique en vue de partager avec l'opinion centrafricaine les méfaits de votre politique « à la tête du client »

Veillez agréer Monsieur l'Ambassadeur, l'expression de ma haute considération.

Sosthène GUETEL DILAMKORO

+236.75.50.74.99/72.79.68.60



Le Président-Fondateur

Sosthène GUETEL DILAMKORO